



Le Folgoët Infos

Keleier Ar Folgoad **VENDREDI 21 OCTOBRE 2022**

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h15

☎02.98.83.01.92

mairie.le-folgoet@wanadoo.fr www.lefolgoet.fr

L'agence postale est ouverte le lundi (8H45/11H45 – 13H45/16H45) ; les mardis, jeudis et vendredis (8H45/11H45).

Fermée le mercredi et le samedi.

Memento

***Cabinet d'infirmier D. Manceau**, Kergolestroc (02.98.83.31.07 ou 06.67.35.44.90)

***Cabinet d'infirmiers Gisèle Cornec, Thomas, Tanguy, Le Rest**, 14 route de Lannilis (02.98.83.38.06 ou 06.82.20.48.20)

***Cabinet d'infirmiers Sylvie Cornec et Thierry Bourhis**, 19 résidence de l'Oratoire (09.54.24.83.00 ou 07.68.19.08.21)

***Taxi Ar Folgoad** : ☎06.98.23.58.48. Conventionné CPAM toutes distances 7jrs/7.

***Pharmacie**: 02.98.83.17.05 – Service de Garde : 3237

***Eaux/assainissement** : 02.98.83.02.80

***ENEDIS** : 0972.675.029. – **URGENCE GAZ** 0800.47.33.33



EMPLACEMENTS DES DEFIBRILLATEURS

1 en façade de la salle Y. Bleunven

1 en façade de la bibliothèque

1 en façade arrière de Kermaria.



Vie municipale – Buhez ar gumun

RECRUTEMENTS

La commune de LE FOLGOËT recrute

* [un \(e\) agent du patrimoine pour la gestion de sa bibliothèque.](#)

Les missions principales sont les suivantes : **1 - GESTION ADMINISTRATIVE/ GESTION INTERNE** : développement et suivi de la politique d'acquisition globale de la bibliothèque ; organisation et mise en valeur des collections ; organisation des activités d'acquisition, de catalogage, d'indexation, d'équipement et de rangement des documents en s'appuyant sur l'équipe des bénévoles ; élaboration et gestion du budget annuel, réalisation et suivi des dossiers de subventions ; gestion des statistiques ; gestion de la régie de recettes. **2 - MEDIATION USAGERS** : organisation du travail, de l'accueil des publics et du prêt en s'appuyant sur l'équipe des bénévoles ; information des usagers et communication ; élaboration et mise en œuvre d'animations ; organiser l'accueil des scolaires.

Temps de travail : 35H (du mardi au samedi). Poste à pourvoir au 01/01/2023. Envoyer lettre de motivation, CV, copie des diplômes et, le cas échéant, dernier arrêté de situation à M. le Maire, 2 rue du Verger, 29260 LE FOLGOËT ou à dgs.le-folgoet@orange.fr pour le 18/11/2022 dernier délai.

* [7 agents recenseurs \(H/F\) pour la campagne de recensement 2023 de la population](#) de début janvier au 18 février 2023. Envoyer lettre de motivation + CV à M. le Maire, 2 rue du Verger, 29260 LE FOLGOËT pour le 18/11/2022 dernier délai.

Courses pédestres / Foulées folgoatiennes

DIM 23/10

Règlementation de la circulation et du stationnement

Pendant toute la durée des épreuves, la circulation des véhicules sera interdite dans les deux sens : route de Lanarvily (entre Villa Franca et l'intersection avec la rue de la Gare), rue de la Gare (entre le giratoire Val Cenis et la route de Lanarvily) et rue de l'Oratoire. Les riverains prendront, préalablement à la mise en œuvre de l'arrêté, toutes les précautions qui s'imposent pour pouvoir quitter ou regagner leur domicile.

Le stationnement sera interdit, rue de la Gare, entre 8H et 13H et sur tout le circuit entre 9H et la fin de l'épreuve. Les propriétaires d'animaux sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour les maintenir sur leurs propriétés.

MODIFICATION PROCHAINE DES CONDITIONS DE CIRCULATION ROUTIÈRE

Une modification des conditions de circulation est en cours de mise en oeuvre depuis cette semaine sur deux axes :

la VC N°7, entre la Cité des Quatre vents et le lieudit Kergolestroc



la route de Gorrekear, portion comprise entre la sortie d'agglomération et la limite communale (Chemin du Parc)



Ces aménagements consistent en la création d'une chaussée à voie centrale banalisée, appelée aussi **chaucidou**(*) visant à sécuriser les déplacements à vélo tout en incitant les automobilistes à lever le pied.

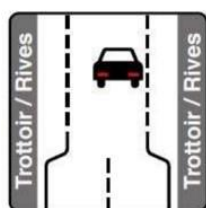
Cet aménagement se compose d'une voie principale de largeur réduite encadrée par deux pistes cyclables accessibles également aux piétons.

(*) **chaucidou** = **chaussée** pour des circulations **douces**

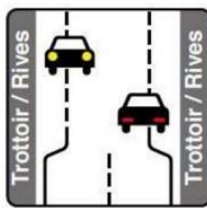
La vitesse de circulation sur ces deux portions de voies est limitée à 50km/h.

Comment ça marche ? - D'un point de vue circulator, les vélos circulent à droite de la chaussée, derrière la ligne discontinue, sécurisant cet espace dédié. Les scooters et cyclomoteurs dont la vitesse est peu excessive, peuvent rouler comme les cyclistes. A moto et en voiture, les règles de circulation sont différentes :

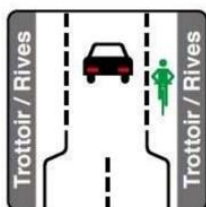
- **Cas 1** : Lorsqu'il n'y a pas de véhicule circulant en face, la circulation se fait sur la bande centrale prévue à cet effet.
- **Cas 2** : Si un véhicule arrive en face, chacun des deux véhicules se déporte sur la voie latérale après avoir vérifié qu'aucun cycle ne soit présent, les deux véhicules se repositionnent sur la voie centrale après s'être croisés.
- **Cas 3 et 4** : Dans le cas où deux véhicules se croisent mais un vélo circule sur l'une des voies latérales, les deux véhicules se déportent sur la voie latérale derrière le cycliste, tout en veillant à conserver les distances de sécurité suffisantes. Après croisement, le dépassement du vélo peut se faire en toute sécurité.



Cas 1 - Le véhicule reste sur la partie centrale et n'empiète pas sur les voies latérales vélos.



Cas 3 - Les véhicules se croisent en empiétant sur les voies latérales



Cas 2 - Le véhicule s'écarte du vélo et n'empiète pas sur les voies latérales.



Cas 4 - Le véhicule reste derrière le vélo en empiétant sur les voies latérales pour se croiser.

En tout état de cause, le CYCLISTE RESTE TOUJOURS PRIORITAIRE.

Vie Paroissiale - Buhez ar barrez

☎ 02.98.47.93.79 (presbytère Le Folgoët) ☎ 02.98.83.00.43 secretaire@ndfolgoet.fr

Dim 23 : messe à 11h.

Bibliothèque « Le Chat Pitre » - Levraoueg

Tél : 02.98.21.15.46 bibliotheque.le-folgoet@wanadoo.fr

Mar (16h30 - 18h30), mer (10h/12h - 14h/17h), ven (16h/18h), sam et dim (10h/12h).

IL ETAIT UNE HISTOIRE EN PYJAMA - VEN 21 à 18h45. Viens en pyjama et avec ton doudou ! Heure du conte à partir de 3 ans, sur inscription.

Vie associative et sportive - Buhez kevredigeziou ha sportou

CND FOOTBALL – SAMEDI 22 – Plateaux : U8 à Lesneven à 10H (rdv 9H), U9 au Folgoët à 10H30 (rdv 9H30). U11A et U1B : matches à Plouédern à 14H (rdv 13H). U13 : futsal à Plabennec. U15 : match à Lesneven à 15H (rdv 14H). **DIMANCHE 23** : seniors A c/Trébeurden Pleumeur Bodou 1 à 15H30 (rdv 14H). Seniors B c/ Lannilis 2 à 13H30 (rdv 12h).

Chez nos voisins - Ha-tro-war-dro



VEN 28 de 10h à 18h à l'espace Kermaria

Animations, stands d'information et accompagnement aux droits santé. Présence d'une sage-femme ; prise de rdv mammographie avec le cabinet de radiologie de Lesneven.

MARCHE SOLIDAIRE

Départ de l'espace Kermaria à 14H. 2 boucles : 2 kms ou 8 kms. ORG : les Korrigans de Lesneven.

Dans le cadre de la Semaine du tourisme économique et des savoir-faire, les entreprises de la Côte des Légendes ouvrent leurs portes au grand public.

✓ Mar 25/10 et jeu 3/11 à 11h : visite du cinéma Even.

✓ Jeu 27 à 10h : visite du centre de secours de Lesneven.

INS obligatoire : reservation.semaine-tourisme-economique.bzh.

Rens auprès de l'office de tourisme ☎02.29.61.13. 60 ou sur www.cotedeslegendes.bzh



LE MOIS SANS TABAC

Le mois sans tabac est une action nationale déclinée sur le territoire via le Contrat Local de Santé de la CLCL. Cet événement a pour objectif de favoriser l'accès aux actions de prévention et d'aide à l'arrêt du tabac.

Durant tout le mois de novembre, 2 temps d'information collectifs avec ateliers de prévention de proximité et 7 consultations gratuites d'aide au sevrage tabagique (hors milieu de soins) seront proposés sur l'ensemble du territoire. Gratuits et ouverts à tous. Animés par une infirmière tabacologue du CHU MORVAN.

MER 26 à partir de 18h00, salle Paotr Tréouré de Plounéour-Brignogan-Plages (salle derrière la mairie de Plounéour-Trez).

LUN 7/11 à partir de 9h00, Centre Départemental d'Action Sociale Lesneven (sur INS)

Rens et ins : ☎06.71.39.45.53 ou contratlocalsante@clcl.bzh et pour les ateliers à la maison médicale de la baie : rens et ins ☎02.98.83.51.31.

Les rendez-vous seront également proposés à la suite de la réunion publique d'information du 26/10/22

Les Sapeurs-Pompiers de Lesneven débiteront la distribution des calendriers le 2/11 et la termineront le 18/11.

Nous vous invitons à leur réserver votre meilleur accueil. Votre geste les encourage à poursuivre leur engagement envers les populations pour lesquelles ils répondent présents au quotidien.

Les sapeurs-pompiers se présenteront à vous toujours en tenue.

Nouvelle activité sur la commune :

GM soutien Admin. "Vous êtes dirigeant de TPE/PME, artisan ou commerçant. Vous manquez de temps pour traiter vos tâches administratives. GM Soutien Admin' devient votre secrétaire indépendante. Devis gratuit au 07.81.90.50.41.

Ne Manquez pas

**NETTOYAGE PARTICIPATIF
DU CIMETIERE**

Désherbage, nettoyage
Entretien des espaces verts
Venez avec vos outils

**VEN 28/10 à
partir de
13H30**

Opération encadrée par la
commission TRAVAUX et
ENVIRONNEMENT

Rdv sur place à 13H30 pour les
personnes intéressées et disponibles.

Apportez binettes et seaux.



26ème Edition des Foulées Folgoatiennes :

Dim 23/10

Foulée



- ✓ 09h : départ de la marche (10 km) **INS sur place uniquement** (5€)
- ✓ 09h15 : départ de la course des 7,5 km
- ✓ 10h15 : départ de la course des 15 km (épreuve comptant pour le Challenge de l'Elorn).

Infos pratiques : pour les courses de 7,5 et 15 km :

Inscriptions sur www.klikégo.com
pas d'inscription sur place.

Le circuit sans grande difficulté mais vallonné permettra aux coureurs de visiter une partie de la campagne du Folgoët et de peaufiner leur condition physique en vue de St Pol/morlaix.

Circuit (7,5 et 15 km) : Départ : rue de la gare, Feunten Véas, Kergren, Kérinen, Le Ménec, route de Lanarvily, Saint Yves, Pen ar Pont, Brezec'hen, Poul ar Goazi, route de Lanarvily, rond-point du Leclerc, chemin de l'Oratoire : **Arrivée** à la chapelle des pardons.

SOIREE HALLOWEEN

LUNDI 31/10

19H - Salle Y. Bleuven

Repas fish & chips : 11 €. enfant 5.5 €

Réservation avant le 26/10

Entrée gratuite. Org : comité d'animation



Réalise le dessin de ton choix sur le thème d'Halloween et dépose le à la salle Y.

Bleuven le 31/10 avant 20H30.

Ins au dos nom/prénom/âge et numéro de tél.

Catégories 3-6 ans / 7-9 ans / 10-12 ans.



Collecte de journaux au profit de l'APE Paul Gauguin :
SAM 22 de 10h30 à 11h30 derrière l'espace Kermaria